



jusqu'à

100 000 000 fcfa

Financement bu gaaw
ngiir **doolel** sa Business si Tabaski bi

Crédit Express
COMMERÇANT



Crédit Mutuel
du Sénégal



SUD
Quotidien

N° 9889 Du Jeudi 21 Mai 2026 - ISSN N° 3092 - 5967 - Prix 200 Fcfa - Zone UEMOA - 400 Fcfa - 150 UM www.sudquotidien.sn

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS, RESTRUCTURATION DES MARCHÉS, CAMPAGNE AGRICOLE, RÉORGANISATION DES REUNIONS

Rythme du Conseil des ministres allégé, réformes renforcées



P. 2

TRAVAILLEUSES DOMESTIQUES

LES INVISIBLES



LIRE PAGE 4

PUBLICATION DE LA LISTE DES 26 LIONS POUR LA COUPE DU MONDE

Le Sénégal à l'écoute de son Pape ● Diomaye lance la mobilisation



P. 12

TRIBUNE

PAR M. LI ZHIGANG,
AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE
EN RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Tendance irréversible vers le grand renouveau de la nation chinoise et rapprochement inéluctable entre les deux rives du détroit de Taiwan

P. 6

LONASE GRANDE PROMO TABASKI 2026

Ak Lonase, Nèppay TABASKI



100.000 FCFA

MISEZ 2 000 FCFA POUR GAGNER 100.000 FCFA

Du 08 au 25 MAI

16 moutons et 16 enveloppes de 100.000 FCFA à gagner

ÉCRIVEZ AU DOS DU TICKET VOTRE NOM, PRÉNOM, NUMÉRO DE TÉLÉPHONE ET NUMÉRO DE TICKET. ENSUITE, PRENEZ UNE PHOTO ET ENVOYEZ-LE VIA WHATSAPP AU +221 78 488 43 43



LUTTE CONTRE LES INONDATIONS, RESTRUCTURATION DES MARCHÉS, CAMPAGNE AGRICOLE, RÉORGANISATION DES REUNIONS

Rythme du Conseil des ministres allégé, réformes renforcées

Le président de la République a annoncé une série de réformes à l'issue du Conseil des ministres, parmi lesquelles un allègement du rythme des réunions gouvernementales. Par ailleurs, un plan d'urgence pour l'état civil est attendu avant fin juin 2026. Dans sa communication, le Premier ministre a annoncé plusieurs mesures dans la lutte contre les inondations, la gestion des marchés et la campagne agricole.

À l'occasion de la Journée du Dialogue national prévue le 28 mai, le Président de la République a annoncé l'organisation d'audiences individuelles du 21 au 31 mai 2026. Ces échanges porteront sur la situation économique, sociale, sécuritaire et politique du pays. Le Chef de l'État recevra notamment d'anciens Premiers ministres et anciens ministres ayant occupé des postes liés aux finances et à la sécurité intérieure. D'autres personnalités, notabilités et représentants des forces vives de la Nation seront également consultés dans un second temps.

Puis, le Chef de l'État a annoncé une profonde réorganisation du rythme des travaux gouvernementaux. Désormais, le Conseil des ministres se tiendra une semaine sur deux, afin de libérer du temps pour des séances de revue des performances gouvernementales tous les quinze jours. L'objectif affiché est de systématiser l'évaluation des politiques publiques et de renforcer la culture des résultats au sein de l'exécutif. Désormais, chaque membre du gouvernement devra évaluer les directeurs généraux et directeurs des entités placées sous sa tutelle. Le ministre de l'Intérieur

est chargé d'évaluer l'action des chefs de circonscription administrative, tandis que le ministre des Affaires étrangères fera de même pour les chefs de mission diplomatique ou consulaire. Par ailleurs, le ministre des Collectivités territoriales doit réfléchir, avec les acteurs de la décentralisation, à un dispositif d'évaluation des maires et présidents de conseil départemental.

Le président s'est félicité de l'achèvement et de la mise à disposition de la troisième sphère ministérielle de Diamniadio. Il a également demandé d'engager la phase finale de validation du Document de programmation budgétaire et économique pluriannuel (DPBEP 2026-2028), en prélude au prochain débat d'orientation budgétaire, afin d'optimiser les délais

de passation des marchés publics et de bien préparer les conférences budgétaires en veillant à l'inscription des projets prioritaires.

Le Chef de l'État a exigé du ministre en charge des Collectivités territoriales un Plan d'urgence de renforcement de la gestion de l'état civil avant la fin du mois de juin 2026, couvrant toutes les échelles de responsabilité et assorti de solutions viables. Il insiste sur l'accélération de la digitalisation intégrale, la fiabilité des documents et la conservation sécurisée des registres. Une série de concertations nationales devra être organisée avant fin août 2026 pour renforcer la fiabilité et la gouvernance du secteur.

L'approvisionnement en eau potable est également évoqué. Le

président relève des difficultés dans plusieurs localités, notamment à Touba, Kaffrine, Louga et Keur Massar. Il enjoint le ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement à prendre toutes les mesures urgentes, en liaison avec la SONES, l'OFOR, la SEN'EAU et les autres délégataires de service public en milieu rural, pour améliorer significativement l'accès des populations à l'eau.

VERS LA RESTRUCTURATION DES 528 MARCHÉS EXISTANTS ET LA CONSTRUCTION DE 67 NOUVEAUX

Le Chef de l'État a rappelé que l'équipe nationale de football, championne d'Afrique, participera à la Coupe du monde 2026 prévue du 11 juin au 19 juillet aux États-Unis, au Mexique et au Canada. Il a adressé, au nom de la Nation, un message de

mobilisation, d'encouragement et de soutien aux Lions.

De son et dans sa communication le Premier ministre a abordé plusieurs dossiers structurels. D'abord, la gestion des marchés. Entre 2013 et 2024, 53 marchés ont été touchés par des incendies, révélant une vétusté avancée et des risques sécuritaires majeurs. Pour y remédier, le Programme de modernisation et de gestion des marchés (PRO-MOGEM) prévoit la réhabilitation des 528 marchés existants et la construction de 67 nouveaux. Une enveloppe de 57,5 milliards de FCFA sur quatre ans est sollicitée au titre du Plan d'investissement public, ainsi qu'une mutation institutionnelle pour donner à la structure une autonomie administrative et financière. Le Premier ministre a chargé le ministre de l'Industrie et du Commerce, en rapport avec ses collègues des Finances et de l'Urbanisme, de concevoir un réseau de marchés modernes sur tout le territoire et d'en confier la gestion rigoureuse aux collectivités territoriales et au secteur privé national. Ensuite, pour la campagne agricole 2026-2027, le Premier ministre salue le travail de production d'engrais et de semences certifiées, mais pointe des fragilités persistantes : autonomie semencière incomplète, déficits de qualité, ciblage insuffisant des bénéficiaires, difficultés d'accès au crédit agricole, maintenance du matériel et capacités de stockage limitées. Il demande d'accélérer la digitalisation engagée dans les zones pilotes de Tivaouane et Nioro, et insiste sur la transparence des coûts, la disponibilité des volumes, la régularité de la distribution, ainsi que sur l'élaboration d'un plan prioritaire de renforcement des infrastructures de stockage. Enfin, concernant la prévention et la gestion des inondations, le Premier ministre encourage le travail préparatoire (curage des réseaux, vérification des ouvrages, pré-positionnement des pompes, plans d'urgence). Il demande une synergie interministérielle sous la coordination du ministère de l'Hydraulique, avec l'appui du ministère de l'Intérieur pour la protection civile et la gestion de crise. Des mesures immédiates sont exigées : actualisation et validation de tous les plans communaux d'urgence, vérification des systèmes d'alerte précoce, pré-positionnement des moyens d'intervention, et organisation d'un exercice de simulation interministérielle avant le 15 juin 2026.

F NDIAYE

Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse
COJOJ DAKAR 2026



Appel d'offres ouvert

Acquisition d'équipements informatiques et accessoires pour le comité d'organisation des jeux olympiques de la jeunesse (COJOJ) Dakar 2026
N° F_COJOJ2026_042

AVIS DE REPORT

Il est porté à la connaissance des candidats à l'appel d'offres ouvert relatif à l'acquisition d'équipements informatiques et accessoires pour le comité d'organisation des jeux olympiques de la jeunesse (COJOJ) Dakar 2026 que la date d'ouverture des plis, initialement fixée au Jeudi 28 Mai à 10h 30 m, est reportée au Mardi 02 Juin 2026 à partir de 10h 30 mn.

La date limite de dépôt des offres est fixée également au 02 Juin 2026 à 10h 30 mn à la Direction de la Passation des Marchés, Bâtiment 176 du Camp militaire Geille, ancienne base de l'armée française à Mermoz, Dakar, Sénégal.

Le Coordonnateur Général
Ibrahima WADE



Groupe Sudcommunication
Amitié II x Bourguiba
BP 4130
Tél : 33 824 33 06

Sud Quotidien
Edité par Sud Sarl
Associés :

La Rédaction
Administrateurs

Abdoulaye Ndiaga SYLLA - Vieux SAVANÉ
Directrice de la Publication
Henriette Niang KANDE
Coordonnateur de la Rédaction

Abdoulaye THIAM
Rédacteur en Chef
Mouctar DIENG
Chef d'Édition

Ibrahima DIALLO
Impression : AFRICOME
Distribution :

Tél : 33 824 33 06
Service commercial
Tél : 33 824 33 06

e-mail : sudcommercial@sudonline.sn
Adresse Internet
http://www.sudquotidien.sn
E-mail : sudquotidien@yahoo.fr

CONCERTATIONS NATIONALES

Le Palais ouvre le cycle du dialogue

Le président de la République, Bassirou Diomaye Faye, entame ce jeudi 21 mai une série de consultations directes dans le cadre du dialogue national. Les anciens Premiers ministres ouvriront cette séquence d'échanges qui se poursuivra avec d'anciens ministres et plusieurs représentants des forces vives de la Nation, dans un contexte marqué par les enjeux politiques, économiques et sécuritaires du pays.



Touré (2013-2014) et Amadou Ba clôtureront cette première journée d'audiences du chef de l'État. S'exprimant hier, mercredi 20 mai, lors de la réunion du Conseil des ministres, le chef de l'État a annoncé qu'il recevra également les anciens ministres, notamment ceux ayant eu en charge les Finances et la Sécurité intérieure. Poursuivant son propos, le président Diomaye a aussi indiqué que d'autres personnalités, notabilités et représentants des forces vives de la Nation seront reçus dans un second temps. Parallèlement à ces séries de rencontres entre le chef de l'État et les représentants des forces vives de la Nation au Palais de la République, le Premier ministre sera également, ce vendredi 22 mai, à l'Assemblée nationale pour un autre dialogue. Cette fois-ci avec

les acteurs politiques, dans le cadre des questions d'actualité au Gouvernement. Avec l'ensemble des membres de son gouvernement, Ousmane Sonko répondra aux interpellations des députés concernant la situation politique, économique et sociale du pays. Pour rappel, cette série de consultations directes avec des personnalités et représentants

des forces vives de la Nation a été décidée, à titre exceptionnel, par le président de la République, Bassirou Diomaye Faye, en raison de la coïncidence entre la date du 28 mai, traditionnellement retenue pour la journée du dialogue national, et la Tabaski, temps fort de communion religieuse et familiale dans le pays.

Nando Cabral Gomis

Le président de la République lancera ce jeudi 21 mai les consultations dans le cadre du dialogue national, dans un format plus direct. Cette première journée sera marquée par des rencontres avec les anciens Premiers ministres. C'est Cheikh

Hadjibou Soumaré qui ouvrira le bal dès les premières heures de la matinée. L'ancien Premier ministre du président Abdoulaye Wade (2007-2009) sera ensuite suivi par le premier chef du gouvernement du président Macky Sall, Abdoul Mbaye (2012-2013). Aminata

ME ABDOULAYE TINE, MINISTRE PORTE-PAROLE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

« Le dialogue national entre dans une phase ciblée face aux urgences du moment »

Le porte-parole du président de la République, Me Abdoulaye Tine, justifie la nouvelle formule du dialogue national par l'évolution des priorités du pays. Après la justice et les réformes électorales, Bassirou Diomaye Faye veut désormais concentrer les concertations sur les défis politiques, économiques et sécuritaires, en s'appuyant sur l'expertise des anciens Premiers ministres et ex-responsables étatiques.

Le porte-parole du Président de la République, Abdoulaye Tine, a apporté des éclairages sur la nouvelle démarche de concertation initiée par le chef de l'État. Selon lui, cette approche s'inscrit dans une continuité logique des précédents dialogues nationaux, chacun ayant porté sur une problématique majeure du pays. Interpellé par la rédaction de Sud Quotidien hier, Me Tine a rappelé que les autorités, lors du premier dialogue organisé après les élections et les tensions politiques, avaient mis l'accent sur les dysfonctionnements du système judiciaire. « Le Président de la République avait décidé d'axer ce dialogue sur la problématique des défaillances de la justice », a-t-il expliqué. Le porte-parole a également souligné que ces concertations avaient été marquées par une large ouverture, avec la participation de la société civile, des magistrats, des acteurs politiques et même de détenus. « Certains avaient estimé que c'était allé trop loin, mais l'objectif était que tout le monde puisse s'exprimer », a-t-il fait remarquer. Poursuivant son propos, Me Tine a indiqué que la deuxième phase des concertations avait porté sur le système électoral. Cette orientation faisait suite au constat selon lequel les périodes électorales étaient régulièrement marquées par des tensions liées notamment au parrainage, au contentieux constitutionnel ou encore aux insuffisances des textes régissant les élections. « Toutes ces questions ont été discutées et ont abouti à un document fusionné avec des avant-projets de textes qui seront bientôt soumis au Conseil des ministres », a-t-il indiqué.

Pour cette nouvelle édition, le Président de la République entend concentrer les échanges sur la conjoncture politique nationale au sens large. Celle-ci englobe, selon Me Tine, les difficultés économiques, la question de la dette publique, mais également les enjeux sécuritaires dans la sous-région. Le porte-parole a notamment évoqué les menaces sécuritaires venant du Mali voisin, estimant qu'elles pourraient avoir « des répercussions directes et immédiates sur le Sénégal ». Dans cette optique, le chef de l'État a choisi de privilégier des consultations ciblées avec d'anciens hauts responsables de l'État. Il recevra ainsi les anciens Premiers ministres, de Moustapha Niasse à Sidiki Kaba. Après cette étape, les anciens ministres de l'Économie et des Finances seront également consultés, avant une dernière série de rencontres avec les anciens ministres de l'Intérieur, jusqu'à Mouhamadou Makhtar Cissé.

Nando Cabral Gomis

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi



REGION DE FATICK

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE FOUNDIOUGNE



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Intitulé du marché :

Acquisition de fourniture d'équipements de transformation post récolte

Référence du marché :

DRPCO n° F_CD-FNE_022/2026

Nombre d'offres reçues :

Deux (02)

Date d'attribution provisoire du marché :

19/05/2026

Nom et adresse attributaire provisoire du marché :

Entreprise Moustapha CISSE ayant son siège social à Léona / kaolack (Sénégal)
RC SN FTK 2005 A 538, NINEA : 25191402 N1, Tél. : 77 533 89 91/77 450 02 09.

Montant de l'offre retenue :

Vingt et un millions trois cent soixante quinze mille sept cent (21 375 700)
Francs CFA TTC.

Delai d'exécution :

Soixante (60) jours

La publication du présent avis est effectué en appplication de l'article 87 du décret n° 2022-2295 du 22 décembre 2022 portant Code des marchés publics.

Le Président du conseil départemental
M. Moustapha MBAYE

TRAVAILLEUSES DOMESTIQUES

Les invisibles

Elles sont des milliers, invisibles, indispensables, et pourtant réduites au silence. Employées de maison, bonnes d'enfants, femmes de ménage. Ces « géantes invisibles » comme on les surnomme, portent sur leurs épaules une part essentielle de l'économie sénégalaise. Mais à quel prix ?

A l'aube, elles quittent les quartiers périphériques de Dakar, empruntent des transports bondés et rejoignent des domiciles où elles passent parfois plus de douze heures par jour, à nettoyer, cuisiner, laver, repasser, garder des enfants ou assister des personnes âgées. Employées de maison, nounous ou femmes de ménage, elles constituent une main d'œuvre aussi essentielle qu'invisible. Dans la capitale, des milliers de travailleuses domestiques assurent dans l'ombre, une part considérable de l'équilibre social et économique des ménages, tout en demeurant exclues des protections les plus élémentaires. Sans contrat formel, sans couverture sociale, sans congés payés et souvent sans horaires fixes, ces femmes perçoivent des rémunérations oscillant entre 20 000 et 50 000 FCFA par mois, lorsqu'elles sont effectivement payées. Certaines voient même leur travail rétribué par le simple « gîte et couvert », dans une forme de dépendance qui confine parfois à l'exploitation. Derrière les murs des villas et des appartements dakarois se déploie ainsi un univers professionnel largement informel, que les statistiques officielles peinent encore à mesurer et que le débat public aborde rarement. Selon une enquête nationale sur l'emploi menée par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie), le travail domestique est exercé à plus de 80 % par des femmes, le plus souvent jeunes, originaires des régions intérieures ou de pays voisins. Mais les données disponibles demeurent fragmentaires. Tandis que l'Organisation internationale du travail (OIT) estimait à environ 200 000 le nombre de travailleuses domestiques au Sénégal en 2015, plusieurs chercheurs considèrent qu'à elles seules, les quelque 630 000 concessions et ménages de la région de Dakar pourraient employer entre 300 000 et 400 000 domestiques. « On ne sait pas combien elles sont, ni à Dakar, ni au Sénégal, ni en Afrique de l'Ouest », alerte une chercheuse lors d'un récent atelier sur le sujet le 7 mai 2026. Ce flou statistique n'est pas anodin : « Qui n'est pas

compté ne comptera pas dans les politiques publiques », résume-t-elle. Pour le professeur Babacar Fall, enseignant à l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar et la Faculté des sciences et Technologies de l'Education et de la Formation (FASTEF), la question de l'emploi domestique constitue aujourd'hui « un des problèmes importants de la société sénégalaise ». Selon lui, le projet MOCODOM ambitionne de sortir le travail domestique de statut de l'ombre » afin de l'inscrire pleinement dans l'agenda du travail général, avec toutes les exigences liées à la régulation à la protection et à la préservation des droits des travailleurs. Le chercheur salue la mobilisation des institutions nationales et internationales, des structures de syndicats et des structures de recherche autour de cette problématique.

DES CONDITIONS DE TRAVAIL INDIGNES

Le constat dressé par les spécialistes demeure cependant sévère. Dans la majorité des cas, les travailleuses domestiques évoluent dans l'informel absolu total. Les arrêtés ministériels révisant les grilles salariales en 2025 restent largement inap-

pliqués dans un secteur où la relation de travail repose souvent sur une simple entente verbale. Les abus signalés sont nombreux : amplitudes horaires excessives, multiplication des tâches, absence de repos hebdomadaire, conditions d'hébergement précaires chez certains employeurs et salaires inférieurs au SMIG. « La vulnérabilité reste invariante en raison de la faiblesse de la protection sociale et juridique », soulignent les experts. Et les violences psychologiques ou physiques, bien que taboues, émaillent trop de témoignages.

UN SILENCE MÉDIATIQUE ASSOURDISANT

Le paradoxe apparaît d'autant plus saisissant que ce secteur représente un levier économique majeur. Des études récentes issues des comptes satellites de production des ménages, fondées notamment sur l'enquête emploi du temps de 2021, estiment que le travail domestique non rémunéré représenterait près de 44 % de la production totale des ménages sénégalais, soit plusieurs milliards de FCFA. Les femmes assureraient à elles seules 83,5 % de la valeur ajoutée générée par



ces activités. Autrement dit, une part substantielle du fonctionnement économique et social du pays repose sur ce travail discret, peu reconnu et faiblement protégé. Pourtant, la question demeure marginale dans l'espace médiatique. Les enquêtes approfondies, les reportages et les plaidoyers consacrés aux conditions de vie des travailleuses domestiques restent rares, comme si leur précarité relevait d'une normalité silencieuse. « C'est une longue histoire », rappellent les chercheuses. Depuis 1968, le Sénégal dispose d'un cadre légal pour l'emploi domestique. Depuis 2011, la convention 189 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), impose une rupture en reconnaissant ce secteur comme un emploi à part entière. Mais le Sénégal ne l'a toujours pas ratifiée. Les mobilisations syndicales restent timides, bien qu'en hausse les défilés du 1er mai voient depuis 2023 un nombre croissant de travailleuses domestiques défilier, pancartes en

main. « Ce n'est pas une faveur qu'on leur demande, c'est une justice », martèlent les organisations de la société civile présentes lors des récents dialogues nationaux. Agences de placement, syndicats, ministères (Famille, Travail) et partenaires internationaux (OIT, ONU) tentent désormais de coordonner une réponse. Mais le chemin est long. Les propositions fusent : module détaillé sur l'emploi domestique dans les enquêtes trimestrielles de l'ANSD, formation des enquêteurs, campagnes de sensibilisation auprès des employeurs, et surtout, ratification de la convention 189 de l'OIT. En attendant, des milliers de femmes et de jeunes filles continuent de traverser Dakar chaque matin pour aller servir des foyers où leur présence est à la fois vitale et invisibilisée. « Les domestiques sont des géantes invisibles de la société sénégalaise », conclut une chercheuse. Il est temps de leur rendre leur visibilité, leur dignité, et leurs droits.

LAMINE DIEDHIOU

COUMBA SAGNA, INSPECTRICE DU TRAVAIL

« Les travailleuses domestiques sont protégées par le Code du Travail »

Lors d'un atelier Groupe pour l'Étude et l'Enseignement de la Population (GEEP), l'inspectrice du travail Coumba Sagna, en service à la direction du travail, a tenu à rétablir une vérité trop souvent méconnue. Les domestiques et gens de maison ne relèvent pas du secteur informel. « Heureusement, quelqu'un l'avait rappelé lors de sa présentation. Les domestiques et les gens de maison ne sont pas dans le secteur informel », a-t-elle clarifié. Mme Sagna a insisté sur le fait que le Code du Travail protège ces travailleurs au même titre que n'importe quel comptable, assistante de direction ou directeur administratif et financier. « En passant de la norme suprême qu'est la Constitution qui consacre le droit de grève, la liberté syndicale, etc. jusqu'à la norme inférieure qu'est l'arrêté ministériel, la femme

domestique est dedans », a-t-elle détaillé.

L'un des principaux problèmes réside dans l'absence fréquente de contrat écrit. Mais l'inspectrice a été ferme. L'absence d'écrit ne signifie pas l'absence de contrat de travail. Celui-ci est réputé à durée indéterminée. « Toutes ces travailleuses domestiques [...] sont dans un lien contractuel, qui plus est dans un contrat de travail à durée indéterminée », a-t-elle souligné.

DES DROITS IDENTIFIÉS, UNE REALITE CONTRASTÉE

Malheureusement, ce n'est souvent qu'au moment du licenciement que ces travailleuses prennent conscience de leurs droits. L'inspection du travail est alors saisie. L'inspecteur rappelle à l'employeur que la domestique licenciée

a droit à une indemnité de licenciement, à une indemnité compensatrice de préavis, ainsi qu'à une indemnité compensatrice de congés payés si elle n'a pas pu en bénéficier.

Cependant, la réalité du terrain conduit parfois à des accords transactionnels qui faussent les statistiques. « Malheureusement, dans bon nombre de cas, c'est soldé soit par un procès-verbal de conciliation, soit par un protocole d'accord », a expliqué l'inspectrice. Elle a pris l'exemple d'une travailleuse dont les droits calculés s'élèvent à un million de francs, mais à qui l'employeur ne propose que 200 000 francs. Devant le besoin, celle-ci peut accepter la somme moindre. L'inspecteur doit alors refuser d'intervenir, et les parties signent un protocole d'accord. « C'est ce qui fait souvent qu'il n'y a pas de statistique aboutie

», a regretté Mme Sagna.

EN CAS D'ECHEC DE LA CONCILIATION, LA VOIE JUDICIAIRE RESTE OUVERTE

Si la conciliation échoue, le dossier peut atterrir au tribunal, à la demande de la travailleuse. « Le juge du travail va condamner l'employeur, parce qu'encore une fois, la travailleuse domestique est protégée au même titre que le travailleur dans une entreprise », a assuré l'inspectrice.

Coumba Sagna a tenu à rassurer : « De manière générale, la femme travailleuse domestique, elle est protégée, elle n'est pas dans le secteur informel. » Elle a néanmoins appelé à une meilleure garantie de ces droits, impliquant l'État, les syndicats et les employeurs.

LAMINE DIEDHIOU

MATAM - PLATEFORME DIGITALE DE L'IPRES ET DE LA CSS

Le guichet unique «Ndamli» présentée aux autorités administratives et territoriales

L'Institution de Prévoyance Retraite du Sénégal (IPRES) et la Caisse de Sécurité Sociale (CSS) ont procédé, dans la région de Matam, au lancement d'une plateforme numérique innovante baptisée « Ndamli ». Ce guichet unique vise à simplifier les démarches relatives à la déclaration et au paiement des cotisations sociales des employeurs locaux, tout en renforçant les mesures de lutte contre les pratiques frauduleuses.

Lors d'un atelier dédié, des élus et acteurs ont été formés à l'utilisation de cet outil sécurisé. Celui-ci permet, entre autres, de générer instantanément des attestations, offrant ainsi un gain de temps précieux et une transparence accrue. Le Directeur des Agences de l'IPRES a qualifié cette initiative d'importante, en précisant

qu'elle vise à optimiser la gestion sociale dans la région et à moderniser les interactions entre les institutions et les employeurs. Selon François Khalis Sagna, cette plateforme constitue un interlocuteur central pour les démarches administratives relatives aux activités de l'IPRES et de la CSS, apportant davantage de traçabilité et de transparence. Il

estime également que « ce dispositif permettra de lutter efficacement contre les fraudes, les abus sociaux et le travail non déclaré ». Pour sa part, Mame Maty Niang, Directrice du Recouvrement de la CSS, a souligné l'importance de la formation dispensée aux élus pour accompagner l'utilisation de la plateforme digitale « Ndamli »



dans les opérations de déclaration et de paiement des cotisations sociales. Elle a également mis en avant les nombreux avantages offerts aux employeurs, tels que l'accès direct à divers services et la

possibilité d'obtenir rapidement des attestations. Auparavant contraints à des déplacements physiques dans les agences, ces derniers pourront désormais effectuer toutes leurs démarches en ligne grâce à cette évolution informatique. La mutualisation des systèmes permettra, en outre, un suivi intensifié des comptes des cotisants. Parmi les bénéfices attendus figurent une meilleure rapidité d'exécution et une simplification des processus, notamment pour les employeurs et autorités territoriales situés dans des régions éloignées. La facturation unique regroupera dorénavant les contributions relatives à l'IPRES et à la CSS.

La rencontre a aussi permis de sensibiliser davantage sur l'importance des cotisations sociales et d'aborder certaines difficultés rencontrées par les Collectivités territoriales dans leurs démarches administratives. Les élus présents ont salué cette avancée, soulignant son impact positif pour rapprocher les usagers des services de sécurité sociale. L'adjoint au gouverneur en charge du développement a également applaudi cette initiative commune des deux institutions, louant leur volonté de modernisation. Selon Tafsir Baba Anne, « cette plateforme marque une étape décisive dans la simplification des procédures, la protection des données et l'amélioration de l'accès aux services pour les travailleurs comme pour les employeurs ». De l'avis de l'autorité, dans un contexte où les évolutions technologiques progressent rapidement et où l'exigence de réactivité administrative ne cesse de croître, le passage au numérique n'est plus une option mais une véritable nécessité.

Pape Moctar Ndiaye

République du Sénégal
Un Peuple- Un But- Une foi
Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique
Direction Générale des Etablissements de Santé
Direction des Etablissements Publics de Santé
EPSH TOUBA NDAMATOU

Avis d'Appel d'Offres – Cas sans pré qualification

ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE HOSPITALIER TOUBA NDAMATOU (EPSHTN)
DRPCO_023_F/EPSHTN/2026

Acquisition de produits et petits matériels d'entretien, de produits d'hygiène et d'un appareil de désinfection par voie aérienne, répartie en trois (03) lots

- Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien « SUD QUOTIDIEN » - N° 9497 du mardi 13 janvier 2026
- L'Etablissement Public de Sante Hospitalier Touba Ndamatou a obtenu des crédits dans le cadre de son Budget de fonctionnement de la gestion 2026 et a l'intention d'utiliser une partie de ces crédits pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'**Acquisition de produits et petits matériels d'entretien, de produits d'hygiène et d'un appareil de désinfection par voie aérienne, répartie en trois (03) lots DRPCO_023_F/EPSHTN/2026**
- L'Etablissement Public de Sante Hospitalier Touba Ndamatou sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des produits et petits matériels d'entretien, des produits d'hygiène et un appareil de désinfection par voie aérienne, répartie en trois (03) lots :
Lot 1 : Produits et petits matériels d'entretien
Lot 2 : Produits d'hygiène
Lot 3 : Appareil de Désinfection Par Voie Aérienne
Les variantes ne sont pas autorisées
- La passation du Marché sera conduite par une demande de renseignement et de prix à compétition ouverte tel que défini au décret n° 2022-2295 du 28 décembre 2022 portant Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Directeur de l'EPSHTN et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après ; **Secrétariat Direction de L'Etablissement Public de Santé Hospitalier Touba Ndamatou, Route Nationale 3, Quartier Ndamatou de Touba, Tél : 33 978 13 70 //77 103 51 40, adresse électronique: cstouba@yahoo.com**, tous les jours ouvrables de **8h00mn à 13h30mn et de 15h00mn à 17h00mn**.
- Les exigences en matière de qualification sont :
- Capacité financière :
La fourniture, par le candidat, un (1) de ses états financiers des trois (03) exercices (2022, 2023 et 2024) certifiés par un expert-comptable ou un cabinet comptable agréé par l'Ordre National des Experts comptables et Comptables agréés (ONECCA) du Sénégal ou un organisme assimilé. Les Candidats doivent fournir une ligne de crédit d'un montant de Six Millions Deux Cent Cinquante Mille (6 250 000) de francs CFA. L'attestation devra être délivrée par une institution financière agréée par le Ministère des Finances et du Budget.
- Expérience : un (01) marché similaire exécuté durant les trois (03) dernières années (2023 ; 2024 et 2025) avec une attestation de service fait délivrée par le service bénéficiaire précisant l'objet et l'année de réalisation du marché concerné.
«Voir le document d'appel d'offres pour les information détaillées»
- Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite auprès de la Directrice de l'EPSHTN à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat Direction de L'Etablissement Public de Santé Hospitalier Touba Ndamatou, Route Nationale 3, Quartier Ndamatou de Touba, Tél : 33 978 13 70, adresse électronique: cstouba@yahoo.com**, tous les jours ouvrables de **8h00mn à 13h30mn et de 15h00mn à 17h00mn**, contre un paiement non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA**. La méthode de paiement sera en espèces. Le document d'Appel d'offres sera remis sur place.
- Les offres devront être soumises à l'adresse susvisée au plus tard le **Jeudi 04 Juin 2026 à 10 Heures 00 Minutes précises (heure locale)**. Les offres soumises après la date et l'heure limite de dépôt des offres, ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après ; Salle de conférence dudit Etablissement le **Jeudi 04/06 /2026 à 10 Heures 00Minutes précises (heure locale)**. La garantie de soumission n'est exigée. Les offres demeureront valides pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de soumission.

Le Directeur
Dr Ibrahima Tito TAMBA

Tendance irréversible vers le grand renouveau de la nation chinoise et rapprochement inéluctable entre les deux rives du détroit de Taiwan

PAR M. LI ZHIGANG,
AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE
DE CHINE EN RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

L'Assemblée mondiale de la Santé a rejeté pour la dixième année consécutive la proposition dite relative à Taiwan présentée par certains pays. Ce refus réaffirme que le principe d'une seule Chine est un consensus général de la communauté internationale et correspond aux attentes des peuples, au sens de l'histoire et aux principes fondamentaux de la justice. Cela montre une fois de plus que l'adhésion de la communauté internationale au principe d'une seule Chine demeure intangible et ne saurait être remise en cause. Quelles que soient les manœuvres des autorités du Parti démocrate progressiste, elles ne tromperont personne et ne mèneront nulle part. Ces agissements ne changeront en rien l'échec inévitable de toute tentative d'« indépendance », et ne pourront entraver la tendance historique vers la réunification ultime et irréversible de la Chine.

Taiwan fait partie intégrante du territoire chinois depuis l'Antiquité. En 1895, le Japon contraignit la dynastie Qing à céder Taiwan à la suite d'une guerre d'agression contre la Chine. En décembre 1943, les gouvernements de la Chine, des États-Unis et du Royaume-Uni publièrent la Déclaration du Caire, stipulant que tous les territoires que le Japon avait volés à la Chine, tels que le Nord-Est, Taiwan et les îles Penghu, devaient être restitués à la Chine. La Proclamation de Potsdam, publiée en juillet 1945 par la Chine, les États-Unis et le Royaume-Uni, et rejointe ultérieurement par l'Union soviétique, réaffirma que « les termes de la Déclaration du Caire seront appliqués ». En septembre

1945, le Japon a signé les Actes de capitulation, dans lesquels il s'engagea à « remplir fidèlement les obligations énoncées dans la Proclamation de Potsdam ». Ces documents de droit international ont confirmé la souveraineté de la Chine sur Taiwan. La restitution de Taiwan à la Chine est un fruit important de la Guerre mondiale antifasciste et constitue une composante importante de l'ordre international d'après-guerre. La résolution 2758 de l'Assemblée générale des Nations Unies confirme solennellement et incarne pleinement le principe d'une seule Chine, précisant qu'il n'existe qu'une seule Chine dans le monde et que le gouvernement de la République populaire de Chine est le seul gouvernement légitime représentant la Chine tout entière, excluant toute notion de « deux Chine » ou « une Chine, un Taiwan ». Taiwan n'a jamais été un État et ne le sera jamais. Bien que les deux rives du détroit ne soient pas encore totalement réunifiées, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Chine n'ont jamais été divisées et ne le seront jamais ; le statut de Taiwan comme partie intégrante du territoire chinois n'a jamais changé et ne changera jamais. La réunification finale de la Chine est une tendance historique majeure, aussi irrésistible qu'inéluctable. Nous poursuivons nos efforts pour bâtir l'union des cœurs sur la base d'une reconnaissance juste de notre identité, sauvegarder notre foyer commun en poursuivant le développement pacifique, améliorer le bien-être des populations par les échanges et l'intégration, et réaliser le grand renouveau de la nation chinoise par l'unité et les efforts collectifs des deux



rives du détroit.

Aujourd'hui, 183 pays dans le monde, dont 53 pays africains y compris le Sénégal, ont établi des relations diplomatiques avec la République populaire de Chine sur la base du principe d'une seule Chine. La Déclaration de Beijing sur la construction conjointe d'une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique de tout temps à l'ère nouvelle, adoptée par le Sommet du FOCAC en 2024, souligne l'engagement des pays africains envers le principe d'une seule Chine, réaffirmant qu'il n'existe qu'une seule Chine dans le monde et que Taiwan fait partie intégrante du territoire chinois et apportant un soutien résolu aux efforts du gouvernement chinois pour parvenir à la réunification nationale.

Lors de la visite d'État effectuée par le Président sénégalais Bassirou Diomaye Faye sur l'invitation du Président Xi Jinping en Chine en 2024, les deux

parties ont publié une déclaration conjointe visant à approfondir le partenariat de coopération stratégique global entre les deux pays et à bâtir une communauté d'avenir partagé Chine-Sénégal de haut niveau. À cette occasion, le Sénégal a réaffirmé sa position, soulignant que le gouvernement de la République populaire de Chine est le seul gouvernement légitime représentant la Chine tout entière et réitérant son opposition ferme à toute forme d'« indépendance de Taiwan » et aux ingérences des forces extérieures dans les affaires intérieures de la Chine, ainsi que son refus de toute forme d'échanges officiels avec Taiwan.

La Chine est compagnon de route et frère loyal du Sénégal. Elle exprime sa gratitude envers le Sénégal pour sa compréhension et son soutien constants sur les questions touchant aux intérêts fondamentaux et aux préoccupations majeures de la Chine, et réaffirme son engagement in-

défectible à soutenir le Sénégal dans la défense de sa souveraineté, de sa dignité nationale, de son droit à un développement autonome, ainsi que dans la poursuite d'une voie de développement adaptée à ses réalités nationales. Le soutien mutuel entre la Chine et le Sénégal valorise l'amitié traditionnelle qui unit les deux nations, répond aux attentes de leurs peuples respectifs et consolide les bases politiques pour favoriser la réussite d'une coopération pragmatique multidomaine. À l'avenir, la Chine œuvrera avec le Sénégal pour s'affirmer résolument, dans un monde turbulent, comme une « force de paix, de stabilité et de progrès », concrétiser les consensus majeurs établis par les Chefs d'État des deux pays, défendre fermement l'ordre international d'après-guerre, favoriser une modernisation conjointe et promouvoir encore davantage la justice, l'équité, ainsi que la stabilité et la prospérité à l'échelle mondiale.

DROITS HUMAINS ET MIGRATION

La Police nationale sénégalaise outillée pour mieux protéger

Pendant deux jours, des policiers sénégalais ont suivi une formation inédite sur les droits humains et la lutte contre la traite des personnes. Une initiative de la Commission nationale des Droits de l'Homme, soutenue par l'Union européenne, qui pose les jalons d'une sécurité plus respectueuse de la dignité humaine.

Les 18 et 19 mai 2026, l'École Nationale de Police de Dakar a accueilli une session de formation destinée aux personnels opérationnels de la Direction générale de la Police nationale (DGPN). Organisée par la

Commission nationale des Droits de l'Homme du Sénégal (CNDH) dans le cadre du programme POC II financé par l'Union européenne, cette initiative vise à réconcilier efficacité sécuritaire et respect des droits fondamentaux.

La cérémonie d'ouverture a réuni des personnalités de premier plan : la Présidente de la CNDH, le Professeur Amsatou Sow Sidibé, l'Ambassadeur de la Délégation de l'Union européenne, Son Excellence Jean Marc Pisani,



ainsi que le Directeur adjoint de la Police nationale, Abdou Wahab Sall. Ce dernier a annoncé à cette occasion la

prochaine signature d'un partenariat formel entre la CNDH et la Police nationale, signe d'une coopération appelée à s'inscrire dans la durée.

COMPRENDRE POUR MIEUX AGIR SUR LE TERRAIN

Au programme de ces deux journées : les fondements juridiques des droits humains, le cadre légal de la migration, les mécanismes de prévention et de protection, ainsi que les méthodes d'identification des victimes de traite et de trafic illicite de migrants. Les participants ont également échangé sur les techniques de contrôle utilisées par les réseaux criminels et sur le rôle concret que peut jouer la CNDH dans la protection des personnes migrantes. Une approche résolument pratique, pensée pour outiller les policiers face à des situations complexes qu'ils rencontrent au quotidien sur le terrain.

UN PREMIER PAS VERS UN PARTENARIAT DURABLE

La session s'est conclue par une évaluation des acquis et une remise d'attestations aux participants de cette première cohorte. Un moment symbolique, qui a permis de saluer l'engagement des policiers formés et de réaffirmer la volonté commune de la CNDH et de ses partenaires de poursuivre ces initiatives. Car l'enjeu dépasse cette seule formation : il s'agit d'ancrer durablement une culture des droits humains au sein des forces de sécurité sénégalaises, dans un contexte où les flux migratoires et les réseaux de traite continuent de représenter des défis majeurs pour la région.

Ousmane GOUDIABY


**Crédit Mutuel
du Sénégal**

Crédit Express Tabaski
Vivez la tabaski en toute
sérénité

 **Traitement
Express**

 **Jusqu'à 100%**
de votre salaire ou pension

 **Remboursement
flexible**



 77 791 59 95 |  www.cms.sn |  sur cms mobile
et en agence

SALY-PORTUDAL - PECHE ARTISANALE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Une alliance régionale pour la protection et la sauvegarde des ressources marines

La station balnéaire de Saly Portudal a accueilli hier 20 mai 2026, la première édition du Forum régional des partenaires de Blue Ventures en Afrique de l'Ouest. Les délégations du Sénégal, de la Gambie, de la Guinée-Bissau, du Cap-Vert et du Ghana, ont échangé sur les défis communs de la surexploitation halieutique, en plaidant pour une gestion concertée des écosystèmes marins qui ignorent les frontières.

« La crise est là et le besoin est criant », a lancé la directrice régionale de Blue Ventures, Nono. F. Diédhiou. « Ce n'est pas une réunion de plus ». Tel est l'avertissement pour ces trois jours d'échange et de partage des différentes délégations. Face à l'épuisement accéléré des ressources halieutiques, l'objectif est de dépasser les logiques nationales afin de bâtir une réponse collective face au constat simple selon lequel les poissons eux, ne connaissent pas les frontières.

« Aucune organisation ne peut agir seule », a martelé Juanco Diodio, directrice régionale de Blue Ventures pour l'Afrique de l'Ouest. Dans son allocution d'ouverture, elle a insisté sur l'urgence de ré-

générer des écosystèmes côtiers dont dépendent des milliers de communautés, entre sécurité alimentaire, emploi et résilience climatique. L'originalité de Blue Ventures, saluée par plusieurs participants, tient à sa méthode. Elle consiste à partir des besoins des communautés pour des élaborer des stratégies, des mécanismes et des projets. Contrairement à de nombreuses interventions du secteur, l'ONG Bv ne « s'impose en rien », a souligné Abdou Karim Sall, président du Comité de gestion des aires marines protégées (Amp) du Sénégal et responsable de l'Amp de Joal-Fadiouth. « Elle travaille directement avec les communautés et construit ses interventions à partir des besoins exprimés par les ac-

teurs locaux ». Un accompagnement technique et un appui à la conservation qui ont permis, selon lui, des avancées tangibles en matière de cogestion des pêcheries.

Les échanges ont mis en lumière plusieurs initiatives sous-régionales. En Guinée-Bissau, les participants ont cité le leadership du pays autour de l'interdiction de la production de farine et d'huile de poisson, une mesure jugée essentielle pour préserver les stocks et garantir l'alimentation des populations côtières. Au Sénégal, en Gambie et au Ghana, des efforts sont menés pour renforcer les systèmes communautaires, améliorer la collecte de données halieutiques ou encore soutenir les femmes

transformatrices.

Le forum intervient dans un contexte particulier pour le Sénégal. Dakar accueillera en mars 2027 le sixième Congrès mondial sur les aires marines protégées, une première en Afrique. « Une opportunité pour faire entendre la voix des communautés côtières ouest-africaines », ont rappelé les organisateurs. Interpellé sur un arrêté controversé, actuellement en débat au Sénégal, Abdou Karim Sall a toutefois préféré éviter toute polémique, rappelant que le forum se voulait un « cadre d'échanges sous-régionaux » consacré aux enjeux communs, non aux querelles nationales.

Pour rappel, l'arrêté n° 009965 du 30 avril 2026, signé par la ministre Fatou Diouf, suscite une vive polémique, car autorisant exceptionnellement cinq navires industriels à accéder à la pêche démersale côtière. Cette décision provoque la colère des acteurs de la pêche artisanale

et de la société civile qui considèrent elle rompt un gel des licences en vigueur depuis 2006. Les contestataires dénoncent une menace directe sur des ressources halieutiques déjà très menacées, ainsi qu'une concurrence déloyale dans leurs zones traditionnelles de capture. Enfin, ils déplorent une utilisation jugée sélective des données scientifiques du Centre de Recherches Océanographiques Dakar-Thiaroye (CRODT) pour justifier cette mesure.

Au terme des discussions, les acteurs ont réaffirmé leur volonté de poursuivre le dialogue et de consolider les partenariats. « Nos communautés savent depuis toujours qu'on ne pense pas à la mer seul », a conclu Juanco Diodio. Une formule qui résume l'ambition de ce premier forum. Faire émerger, de la Gambie au Ghana, une véritable communauté régionale de la conservation marine.

Samba Niébé BA

AIRE MARINE COMMUNAUTAIRE PROTEGEE DE LA SOMONE

Le comité de gestion dément toute volonté d'accaparement foncier

Lors d'une réunion organisée hier mercredi, Saliou Mbodji, le président du comité de gestion de l'aire marine communautaire protégée de la Somone a tenu à clarifier la situation face aux polémiques et accusations entourant la gestion de cet espace naturel protégé. Outre l'aire marine protégée, cette réserve polarise par la lagune, ainsi que les villages de la Somone, Sorokhassap, Thiafoura et Nguéréo situés dans les communes de Somone et Sindia. Devant plusieurs acteurs et parties prenantes, il a fait l'historique de la réserve, son cadre légal ainsi que les enjeux environnementaux liés à sa préservation. Selon lui, l'initiative de protection de la Somone remonte à 1999, avec une délibération du Conseil rural prise à la demande des populations locales elles-mêmes. Il a expliqué que cette dynamique est née dans le sillage de l'expérience de la réserve naturelle communautaire de Popen-

guine, portée notamment par des groupements de femmes engagées dans la restauration de la mangrove et la sauvegarde des écosystèmes côtiers. Le président du comité a souligné que plusieurs années d'efforts ont permis la reconstitution progressive de la mangrove et la consolidation d'un système de gestion communautaire. C'est dans ce contexte qu'un comité de gestion a été officiellement mis en place vers 2007, avec l'accompagnement des services techniques de l'État et des partenaires engagés dans la gestion intégrée des ressources marines et côtières. Il a rappelé que toutes les activités menées dans la réserve sont encadrées par un règlement intérieur élaboré avec les populations et validé avec l'appui des services compétents. L'objectif, a-t-il dit, est de préserver les ressources naturelles tout en favorisant des activités économiques compatibles avec la protection

de l'environnement. Revenant sur l'évolution de l'aire protégée, il a précisé qu'à l'origine, l'espace concerné couvrait environ 700 hectares. Aujourd'hui, la superficie protégée atteint 4 098 hectares, principalement grâce à l'extension de la zone maritime, tandis que la partie terrestre est restée intacte. Selon lui, cette extension répond à une nécessité de conservation face à une pression foncière de plus en plus forte autour de la lagune. « Beaucoup de personnes cherchent à s'installer à proximité de la réserve et tentent progressivement de grignoter les espaces protégés », a-t-il dénoncé. Face aux accusations d'accaparement foncier relayées par certains acteurs, le président du comité de gestion rejette catégoriquement ces allégations. Il affirme que le comité n'a jamais cherché à récupérer les terres des paysans, rappelant même que des discussions avaient été engagées avec

certaines propriétaires terriens afin de les accompagner dans des activités agricoles compatibles avec la vocation écologique du site. Pour lui, certaines revendications cacheraient davantage des intérêts spéculatifs que de véritables projets agricoles. « Certains veulent surtout obtenir ces terres pour les revendre », a-t-il estimé. Le responsable a insisté sur le fait que les zones concernées sont classées non aedificandi et que les citoyens peuvent se rapprocher des services du cadastre, des domaines ou des structures administratives compétentes pour vérifier les informations relatives au statut foncier de l'espace. Dans son intervention, il a replacé cette problématique dans le contexte plus large des défis environnementaux mondiaux. Réchauffement climatique, érosion côtière et montée des eaux imposent, selon lui, une politique rigoureuse de préservation

des espaces naturels. Il a rappelé que le Sénégal a ratifié plusieurs conventions internationales sur l'environnement et bénéficie de mécanismes internationaux de financement liés à la protection des écosystèmes et à la lutte contre les changements climatiques. Le président du comité a enfin évoqué l'organisation prochaine au Sénégal d'une importante rencontre internationale des aires marines protégées prévue en 2027. Il estime que cette échéance doit pousser tous les acteurs à privilégier l'unité et la concertation plutôt que les conflits. La Somone, qui a récemment accueilli une cérémonie de lancement liée à cet événement international, entend ainsi poursuivre son engagement en faveur de la conservation environnementale et du développement communautaire durable.

Samba Niébé BA

SECURITE ALIMENTAIRE

Les journalistes au cœur des enjeux

Une session d'information et de sensibilisation consacrée aux enjeux liés à la mise en œuvre du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP), a été organisée hier, mercredi 20 mai à l'endroit des journalistes économiques. Le FSRP est une initiative régionale portée par la CEDEAO, le CORAF et le Centre régional AGRHYMET, avec l'appui de la Banque mondiale et du FIDA qui vise à apporter des réponses concrètes et durables aux défis de la sécurité alimentaire dans notre espace communautaire.

Lancé en 2025, le Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP) est une initiative régionale portée par la CEDEAO, le CORAF et le Centre régional AGRHYMET, avec l'appui de la Banque mondiale et du FIDA qui vise à apporter des réponses concrètes et durables aux défis de la sécurité alimentaire dans notre espace communautaire. Au Sénégal, le FSRP est placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Élevage, et bénéficie d'un financement d'environ 130 mil-

liards FCFA sur une période de six ans. Une session d'information et de sensibilisation consacrée aux enjeux liés à la mise en œuvre du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP), a été organisée hier, mercredi 20 mai à l'endroit des journalistes économiques. « La réussite d'un programme de cette envergure ne dépend pas uniquement des investissements réalisés. Elle repose également sur la capacité des populations à comprendre les objectifs du programme, les opportunités qu'il offre ainsi que les trans-



formations qu'il ambitionne de porter dans les territoires. C'est précisément à ce niveau que les médias ont un rôle fondamental à jouer. Par votre travail quotidien d'information, d'éducation et de sensibilisation, vous contribuez à rapprocher les politiques publiques des citoyens et à permettre aux popula-

tions de mieux comprendre les enjeux liés à la sécurité alimentaire, à l'agriculture, à l'élevage et à la résilience au changement climatique », a relevé le coordonnateur du FSRP, Dr Mouhamadou Lamine Dia.

Selon lui, le FSRP considère ainsi les médias comme de véritables partenaires stratégiques dans la mise en œuvre de ses actions et dans l'accompagnement des transformations engagées dans nos territoires. « La session de ce jour avec le Collectif des Journalistes Économiques du Sénégal (COJES), constitue une première étape importante de cette dynamique de collaboration que nous souhaitons inscrire dans la durée. À travers cette initiative, le Programme entend progressivement élargir ce cadre d'échanges et de partenariat à d'autres organisations et réseaux professionnels des médias, notamment les journalistes spécialisés dans l'environnement et le climat, les médias agricoles et pastoraux, les radios communautaires, les médias numériques, les télévisions ainsi que les plateformes locales de communication », indique-t-il.

Pour M Dia, le combat pour la sécurité alimentaire est aujourd'hui un enjeu majeur de souveraineté, de stabilité sociale et de développement économique pour nos pays. Face à ces défis, poursuit-il, aucune institution ne peut agir seule, soulignant que la mobilisation doit être collective et impliquer l'État, les producteurs, le secteur privé,

les partenaires techniques et financiers, les collectivités territoriales, mais aussi les médias.

Ce programme prévoit la réalisation de 1 000 hectares de fermes agricoles modernes dédiées aux Coopératives Agricoles Communautaires, afin de promouvoir une agriculture moderne, performante et créatrice d'emplois. À cela s'ajoute l'aménagement de 4 700 hectares de périmètres irrigués villageois dans la vallée du fleuve Sénégal pour renforcer durablement les capacités de production agricole et sécuriser les activités des exploitants. Le programme accompagne également les initiatives privées à travers un mécanisme de financement à coûts partagés destiné aux promoteurs, aux coopératives et aux acteurs innovants des chaînes de valeur agricoles et pastorales. Dans le secteur de l'élevage, le FSRP prévoit la réalisation de 100 parcs à vaccination sur l'ensemble du territoire national, dont les 15 premiers sont actuellement en cours de finalisation. Ces infrastructures permettront d'améliorer durablement la santé animale et de renforcer la résilience du secteur pastoral.

Le programme intervient aussi dans la construction et la modernisation des postes d'inspection frontaliers et vétérinaires afin de renforcer le contrôle sanitaire et de faciliter les échanges commerciaux au niveau sous-région al.

NDEYE AMINATA CISSE

Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse
COJOJ DAKAR 2026



Demande de Renseignement et de Prix
à Compétition Ouverte

Location de matériels informatiques

AVIS DE REPORT

Il est porté à la connaissance des candidats a la demande de renseignements et de prix à compétition ouverte relative à la location de matériels informatiques que la date d'ouverture des plis, initialement fixée au Mardi 19 Mai à 10h 30 m, est reportée au Mardi 02 Juin 2026 à partir de 10h 30 mn.

La date limite de dépôt des offres est fixée également au 02 Juin 2026 à 10h 30 mn à la Direction de la Passation des Marchés, Bâtiment 176 du Camp militaire Geille, ancienne base de l'armée française à Mermoz, Dakar, Sénégal.

Le Coordonnateur Général
Ibrahima WADE

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA CULTURE, DE L'ARTISANAT ET DU TOURISME

Les acteurs expédient leurs maux

Dans le cadre des États généraux de la culture, de l'artisanat et du tourisme, le ministère dédié, a organisé mardi dernier des Comités régionaux de développement (CRD) simultanément dans les quatorze régions du pays, afin de rencontrer les acteurs des secteurs concernés et d'élaborer ensemble de nouvelles orientations politiques, en parfaite concertation avec les professionnels et partenaires. A Dakar la rencontre s'est tenue au centre culturel Blaise Senghor.

Le secteur de la culture, de l'artisanat et du tourisme a fait son diagnostic mardi dernier sur toute l'étendue du territoire sénégalais. Un moment qui a permis aux acteurs de s'asseoir et de discuter sur les maux qui gangrènent leurs différentes activités.

Selon les organisateurs, cette rencontre est une étape importante dans le processus de dialogue et de co-construction des politiques publiques culturelles, artisanales et touristiques. A Dakar, ce Conseil régional de développement (CRD) a été présidé par le sous-préfet de Grand-Dakar, Ndioro Sam Diouf. Selon cette dernière, il est ressorti des différentes interventions et des présentations, la nécessité de revaloriser la situation sociale et économique des acteurs de ces trois secteurs concernés, la construction d'infrastructures répondant

aux normes, l'amélioration de la formation aux acteurs culturels, mais également différents défis qui tendront à améliorer les conditions de travail des acteurs culturels, de l'artisanat et du tourisme dont la question du statut.

« Déjà, cette rencontre leur a permis de s'exprimer sur leur situation actuelle, sanitaire, financière par rapport aux infrastructures où ils travaillent » a-t-elle avancé. Et de renseigner que ce Crd a aussi permis de vulgariser les différents secteurs et de nommer leurs maux qui sont très récurrents dans ces différents secteurs et qui ne valorisent pas trop l'activité culturelle, artisanale et touristique. « Les différentes recommandations qui en sont sorties seront vraiment mentionnées, transmises d'abord aux commissions qui sont mises en place à cet effet et permettront de servir de plaidoyer à

la rencontre qui sera présidée par le président de la République ». La directrice du centre culturel Blaise Senghor, Fatou Sène, quant à elle, a rebondi sur les attentes, de son secteur mais surtout sur le statut de l'artiste qui alimente les débats depuis plusieurs années. « Nous sommes au stade de vulgarisation sur le statut de l'artiste. Et je pense qu'avec les états généraux, cette loi sur cette question a déjà vu le jour et a été votée. Elle a des décrets d'application comme la protection sociale. C'est un ensemble. Et je pense qu'on doit faire le tout pour la mise en œuvre de cette loi à travers les ministères » a-t-elle attesté. Par rapport au fonctionnement des centres culturels régionaux, Fatou Sène évoque



la diversité des activités. Pour elle, on ne peut pas avoir de contenant sans contenu. « Quand je parle de contenu, c'est les activités qui constituent la quintessence de l'existence même du centre. Et ces activités ont un coût. Et je pense que c'est le moment de revoir à la hausse les budgets des centres culturels régionaux. Mais aussi de les

moderniser pour qu'ils puissent répondre aux normes internationales et peut-être appuyer les acteurs dans les différentes créations qu'ils ont, parce que c'est eux qui font l'activité autour de la culture. On ne peut pas parler d'animateurs culturels et de centres culturels sans acteurs culturels ».

Denise ZAROUR MEDANG

KAOLACK/ PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE, DE L'ARTISANAT ET DU TOURISME

Cartographie et stratégies pour la culture, le tourisme et l'artisanat

En prélude aux états généraux qu'il envisage d'organiser, ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme, a poursuivi hier mercredi 20 mai à Kaolack, son programme de partages et réflexions ouvert à l'ensemble des 14 régions du pays. Ces rencontres ont pour objectif d'échanger avec les acteurs régionaux en activité dans ces sous-secteurs de planifier ensemble la nouvelle trajectoire d'intervention et l'élaboration d'un document final destiné aux prochains états généraux de la culture, du tourisme et de l'artisanat. Visant à valoriser les potentiels sous-exploités de la région de Kaolack, ces travaux ont permis d'établir une cartographie précise et d'identifier les contre-performances des secteurs de la culture, du tourisme et de l'artisanat, moteurs de croissance. Pour la directrice de l'artisanat Ndèye Gnilane Diouf, « à travers ce programme, il s'agit de faire l'état des lieux de la culture, du tourisme et de l'artisanat dans chaque région du pays. Et pour cela donner la primeur aux différents acteurs de ces trois sous-secteurs afin qu'ils identifient et répertorient l'ensemble des facteurs entravant le processus de développement de ces trois secteurs d'activités pour permettre à l'état d'y apporter les solutions les plus idoines. Mais permettre aux acteurs culturels touristiques et artisanaux d'apporter en même temps des propositions admises à contribuer de manière pertinente aux prochaines orientations politiques prévues à ces sous-secteurs tant au plan national que régional ».

Abdoulaye FALL

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi



REGION DE FATICK

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE FOUNDIOUGNE



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Demande de renseignement et de prix à compétition ouverte n° T_CD-FNE_023/2026 relative aux travaux de :

- **Lot 1 :** Travaux de construction d'une (01) salle de classe et d'un (01) bloc administratif au CEM de Sandicolu, d'une (01) salle de classe au CEM de Keur Dabo ainsi que de deux (02) blocs administratifs respectivement au CEM de Ndong Sèrere et au lycée de Diagane Barka
- **Lot 2 :** Travaux de construction d'une (01) salle de classe équipée au CEM de Karang

Nombre d'offres reçues :

- Pour le Lot 1 : 02
- Pour le lot 2 : 02

Date d'attribution provisoire : 18 mai 2026

Nom et adresse de l'attributaire provisoire pour les lots 1 et 2:

Entreprise Groupement Confort prestige et MDC, ayant son siège social à Rufisque, lot 13 Route de la Radio Dakar- Email : conforsenegal23@gmail.com / Tel : 33 805 52 52, RC SN-DKR 2022 B 44238, NINEA 009950587

Montant de l'offre retenue provisoirement pour le lot 1 :

Trente-deux millions trente mille trois cent quatre (32 030 304) francs CFA TTC

Montant de l'offre retenue provisoirement pour le lot 2 :

Sept millions sept cent quatre mille huit cent soixante trois (7 704 863) francs CFA TTC

Delai d'exécution :

Quatre vingt dix (90) jours

La publication du présent avis est effectué en application de l'article 87 du décret n° 2022-2295 du 28 décembre 2022 portant Code des marchés publics.

Le Président du conseil départemental

MOTS FLÉCHÉS SUD 9889

PARENTS
SOUCI

CIRCONS-
TANCE
DIRECTION

VOLEURS
FAIS SE
SUCCÉDER

JARDIN
D'ENFANTS

EXPLOSIF

NAI
TEST
CUTANÉ

PAS FRAIS
POUFFÉ

BANNIR
INVENTRICE

ROCHE
CALCAIRE
GNÔLE

CACHÉ
BIGOUDENS

APPAREIL
MÉNAGER

PIÈCE DE
CHARRUE
APO-
THICAIRE

VÊTEMENT
ÉQUERRE

ORGANE

RÉCOLTÉE

PUDEUR
SAUGRENU

BRAVADE

REFUS
VRAIES

CARBURANT

MÉTAL
RESPIRE

CERTAIN
HÉSITATION

CHEMIN

FONDS
D'OEIL
ENCRE
SEICHE

ERRONÉE
LAID

DANS
VOLE AU
VENT

FLEUR

DONNE LE
TON

PÉRIODE
SÉCRÉTION

MESURE
L'INTELLI-
GENCE
SOIGNÉ

COQUIN

CHOISI

SCANDIUM

PRÉPO-
SITION

ELLE A
PERDU LES
EAUX

HOROSCOPE

BÉLIER : Si vous avez prévu quelques jours de vacances c'est le moment de faire les comptes et de déterminer quel est le budget maximum que vous pourrez dépenser. Parce que vous bénéficiez de bonnes influences astrales vous ne rencontrez aucun problème d'argent.

TAUREAU : La lune présage des moments heureux, de belles rencontres, des plaisirs, des divertissements et même des perspectives de voyage. Le ciel vous comble de bienfaits inattendus. Alors, profitez-en sans restriction ! C'est une excellente journée d'épanouissement personnel.

GÉMEAUX : Une expérience du passé va vous permettre de vous préserver d'un problème aujourd'hui. Faites appel à votre bon sens. Vous sentez un besoin de retrait, de ralentir le rythme et vous aurez raison de ne pas penser sans cesse à des choses pratiques.

CANCER : Le moment est idéal pour privilégier votre sphère relationnelle en partageant vos idées et votre enthousiasme. En prenant le temps de vous rendre plus disponible vous êtes assuré que votre capital sympathie est au top et que votre charme fasse sensation.

LION : Votre audace dynamise votre vie financière, vous serez bien inspiré dans vos actions. Mais attention à ne pas brûler des étapes essentielles ! De plus, votre besoin d'indépendance financière vous rend rebelle à l'autorité, mesurez vos propos avant de parler.

VIERGE : Vous n'avez aucune difficulté à mettre du piment dans votre vie relationnelle et à avoir une attitude encore plus audacieuse que d'accoutumée. Vous déborderez de bonnes idées et de fantaisie pour faire plaisir à votre entourage. Le moment est idéal pour organiser une petite fête !

BALANCE : Vous stressez facilement dans les discussions, prenez du recul sur les événements plutôt que de vous énerver et d'exposer votre corps à d'inutiles et évitables remous ! Méfiez-vous des excès de zèle qui pourraient vous porter préjudice sur le plan physique.

SCORPION : Les événements de cette journée vous rendent positivement philosophe. Vous prendrez de bonnes décisions pour votre avenir. Il serait également bon de prendre de bonnes résolutions pour préserver votre capital bien-être. À vous d'être raisonnable !

SAGITTAIRE : Vous avez besoin de vous libérer de votre routine pour développer votre vie amicale, construire votre foyer, fonder votre entreprise ou vous lancer dans un projet important. C'est aussi une influence pour résoudre des problèmes.

CAPRICORNE : Arrêtez de tourner en rond et plongez avec délice dans les profondeurs de votre âme. Certains rêves sont à votre portée, ne vous obstinez pas à changer le monde des autres. Contentez-vous d'explorer votre univers intérieur pour embellir votre quotidien.

VERSEAU : L'acidité de vos paroles ne sera pas du goût de tout le monde, restez nuancé vous n'y perdrez rien. Vous êtes davantage réceptif à l'ambiance qui règne autour de vous, il serait bon de lâcher un peu prise et de vous détendre.

POISSONS : Faites un effort sur vous-même si la tentation devient trop forte... Vous avez du mal à garder votre calme aujourd'hui ! Votre forme retrouve un meilleur niveau, vous vous sentez d'aplomb pour affronter ce qui doit l'être, ne vous dispersez pas en paroles stériles.

SOLUTION FLÉCHÉS 9888

J

O

D

Y

N

O

B

E

L

L

E

I

L

E

A

R

Z

R

U

E

N

E

U

T

R

E

E

S

T

R

A

D

E

R

G

E

E

T

O

L

E

H

O

U

A

T

H

Y

E

N

E

C

A

N

A

D

A

R

A

M

I

E

O

U

O

U

E

S

S

A

N

T

U

X

T

N

T

L

E

R

I

N

S

S

I

T

A

R

M

O

L

E

N

E

L

N

E

P

A

L

S

O

C

V

I

A

D

U

C

L

A

B

U

S

E

I

N

V

E

N

I

E

L

V

E

R

N

I

S

Y

S

N

E

R

E

G

R

E

T

E

N

T

E

NUMÉROS UTILES

POLICES

Numeros Verts

33 842 35 75/76

Police Secours

17

Aéroport Yoff

33 869 50 41

Bel-Air

33 832 54 19

Dieuppeul

33 824 26 27

33 825 42 92

Centrale

33 823 71 49

33 823 25 29

Gorée

33 821 48 24

Guediawaye

33 837 02 19

33 837 06 75

Médina

33 821 55 18

Plateau

33 822 29 76

Parcelles Ass

33 835 68 39

Pikine

33 834 00 82

N° Verts Pikine

33 854 81 39

Point E

33 824 76 73

Port

33 821 16 19

Reubeuss

33 822 08 18

Thiaroye

33 854 65 60

Police Municipale

Dakar

33 823 60 25

Police des

Etrangers

33 822 38 08

GENDARMERIES

Numeros Verts

800 20 20

Diamniadio

33 836 11 12

Hann

33 832 12 62

Médina

33 823 57 42

Ouakam

33 820 24 60

Rufisque

33 836 22 64

Thiaroye

33 834 02 13

Thiong

33 823 83 83

Prevotte

33 822 39 15

SDE -

Dépannage

800 00 11 11

Sones

33 823 50 91

Senelec

Dépannage

33 867 66 66

Guichet Unique

Senelec

33 865 01 12

Aéroport

33 820 07 80

Sapeur pompier

Secours

18

Port Autonome

33 849 45 45

Liaison Dakar

Gorée

33 849 79 60

La Poste

33 839 34 00

Sonatel

1212

Archevêché

33 823 29 18

Douanes

33 821 13 28

Grande Mosquée

33 821 53 61

Ifan

33 825 00 90

Clinique Cheikh

Anta DIOP

33 824 20 72

Pédiatrie

33 822 15 70

Principal

33 839 50 50

Le Dantec

33 889 38 00

Clinique Rahma

33 825 98 30

Albert Royer

33 823 03 08

Urgence Suma

33 865 18 18

SOS Médecin

33 889 15 15

Fann

33 825 19 30

CTO

33 827 62 21

Abass Ndao

33 849 78 00

CALENDRIER
MUSULMAN
JEUDI
21 MAI 2026
04 DHOU AL-HIJJA
1447 DE L'HEGIRE

CULTES

PRIERES

Fajar	05H26
Suba	05H41
Tisbar	14H15
Takussan	16H45
Timis	19H39
Guéwé	20H39

MESSES

CATHEDRALE
07H-19H
MARTYRS DE L'OUGANDA
06H30 - 18H30
SAINT-JOSEPH DE MEDINA
06H30 - 18H30

PUBLICATION DE LA LISTE DES 26 LIONS POUR LA COUPE DU MONDE

Le Sénégal à l'écoute de Pape Thiaw

Le sélectionneur national de football, Pape Thiaw va publier ce jeudi 21 juin au cours d'une conférence de presse, la liste des joueurs du Sénégal retenus pour la Coupe du monde 2026 (11 juin-19 juillet) aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique.

Le Sénégal de football retient son souffle. Après le dépôt auprès de la FIFA d'une liste élargie, Pape Thiaw va dégager son groupe de performance des 26 joueurs en direction de la Coupe du monde qui se déroulera du 11 juin-19 juillet. Le sélectionneur national sera attendu sur les choix de hommes six mois après sa dernière campagne

et le sacre à la CAN 2025. Après les incertitudes qui planent sur la participation de joueurs cadres ou le manque de temps de jeu, Pape Thiaw va sans doute ouvrir son groupe.

S'il a des certitudes au milieu de terrain assez étoffé, le coach sénégalais effectuera des choix en défense. Après la blessure du capitaine Kalidou

Koulibaly, qui a repris les entraînements, tous les regards sont tournés vers Malang Sarr de Rc Lens.

Il reste à savoir si les bonnes performances réalisées avec les « Sang et Or », suffiront à convaincre le sélectionneur national. Pour le moment, la présence du défenseur dans la pré-liste constitue un indice sur une prochaine convocation.



D'autres joueurs comme Moustapha Mbow de Paris Fc ou Nobel Mendy pourraient également prendre leur place dans le secteur défensif.

Idem sur la pointe de l'attaque où la concurrence est déjà serrée. A côté d'Habib Diallo, Cherif Ndiaye ou Boulaye Dia, d'autres joueurs comme Bamba Dieng, auteur d'une bonne saison, Mamadou Diakhon ou Cheikh Tidiane Sabaly sont également pressentis. Dans le cadre de la préparation du Mondial nord-américain, l'équipe du Sénégal va disputer un match amical face à l'Arabie saoudite, le 9 juin 2026, au Toyota Field, à San Antonio (Etats-Unis). Soit trois jours avant le coup d'envoi de la compétition. Auparavant les Lions vont affronter les Etats-Unis le 31 mai prochain. Pour sa quatrième participation au

Mondial, le Sénégal entre en liste le mardi 16 juin à New Jersey en faisant face à la France. Les Lions sont logés dans la même poule que la France, la Norvège et l'Irak. A noter que le regroupement des Lions est prévu le 24 mai prochain dans un hôtel à Dianiadi. Le 26 mai, la bande a Kalidou Koulibaly recevra le drapeau national des mains du président de la République, au cours d'une cérémonie prévue au Palais de la République avant de s'envoler pour les Etats-Unis d'Amérique avec comme objectif assigné par la ministre de la Jeunesse et des Sports les demi-finales. Une performance que seul le Maroc a réalisé lors de la coupe du monde disputée au Qatar en novembre-décembre 2022.

Omar DIAW

CAN U17

Le Sénégal bat l'Algérie et valide sa qualification pour les quarts et le Mondial

Le Sénégal a validé sa qualification pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des Nations U17 après sa victoire face à l'Algérie lors de la troisième journée de la phase de groupes. Un succès qui permet également aux Lionceaux de décrocher leur billet pour la prochaine Coupe du monde U17.

La rencontre a démarré sur un rythme élevé. Dès la 3e minute, l'Algérie s'est montrée dangereuse sur corner, sans toutefois inquiéter la défense sénégalaise. Une minute plus tard, les jeunes Fennecs ont profité d'un nouveau corner bien exécuté pour ouvrir le score par leur capitaine Mekkaoui. Le Sénégal n'a pas tardé à réagir. À la 14e minute, sur un coup franc parfaitement tiré par Souleymane Commissaire Faye, Cheikh Dieng a égalisé de la tête et relancé les Lionceaux. Dans la foulée, les hommes de Lamine Sané ont commencé à prendre le contrôle du jeu. À la 20e minute, Mouhamed Wagne a tenté sa chance de loin, sans succès. Une minute plus tard, un corner bien frappé par Wagne n'a pas été exploité, tandis que la défense sénégalaise restait vigilante sur les tentatives algériennes. À la 24e minute, le Sénégal a obtenu un coup franc après une faute sur Lamine

Mbengue, sans trouver la faille. À la 27e minute, Emile Niaga Sadio a également tenté sur coup franc, mais le gardien algérien Yazid Tiffrani s'est interposé. La domination sénégalaise s'est accentuée en fin de première période. À la 37e minute, le portier algérien a réalisé une belle parade sur une frappe de Mouhamed Wagne. À la 39e minute, une action chaude a suivi un corner sénégalais avec une possible main dans la surface. Après vérification de la situation, l'arbitre a finalement accordé un penalty aux Lionceaux. Sur cette phase arrêtée, Souleymane Commissaire Faye a transformé la sentence à la 41e minute, permettant au Sénégal de prendre l'avantage avant la pause (2-1). Au retour des vestiaires, le Sénégal a continué sur sa lancée. À la 50e minute, Mouhamed Wagne a de nouveau tenté une frappe lointaine, sans danger pour le portier algérien. L'Algérie a essayé

de réagir, mais sans parvenir à réellement inquiéter Assane Sarr. À la 55e minute, Souleymane Commissaire Faye a encore été dangereux sur coup franc en trouvant la tête de Cheikh Dieng, sans succès. Une minute plus tard, les Algériens ont obtenu un corner repoussé par la défense sénégalaise, avant de bénéficier d'un coup franc finalement renvoyé en corner par Cheikh Thior. À la 64e minute, Ibrahima Dionne a manqué de peu le but du break face à un gardien algérien vigilant. Dans les dernières minutes, l'Algérie a tenté de pousser pour revenir au score, mais la défense sénégalaise a tenu jusqu'au coup de sifflet final. Grâce à ce succès, le Sénégal termine premier du groupe avec 6 points, devant l'Algérie (4 points), le Ghana (4 points) et l'Afrique du Sud (3 points). Dans l'autre rencontre du groupe, le Ghana s'est imposé face à l'Afrique du Sud sur le score de 2-1.

AMATH FAYE MEDAILLE D'OR

« Le Sénégal a réussi une bonne progression »

Revenu avec la médaille d'or au triple saut triple aux derniers championnats d'Afrique d'athlétisme d'Accra, Amath Faye a porté haut les couleurs du Sénégal sur la scène continentale. Le capitaine sénégalais, ce premier titre de champion d'Afrique a été acquis par une bonne concentration et un bon mental. « Médaille d'or gagnée à son dernier essai, je suis content de la performance et de la manière dont j'ai gagné. Parce que c'était un concours un peu mouvementé. J'ai mordu pour mes deux premiers sauts et au cinquième. Au sixième saut, il fallait l'assurer, donc il fallait

être présent sur la compétition. Présent mentalement et assez concentré, j'ai pu assurer ce saut. Mon dernier saut était de 17m. Ce qui me place premier et champion d'Afrique en 2026 », a-t-il confié sur RFM. Le champion d'Afrique estime que le Sénégal a réussi une bonne progression dans la compétition. Avec en prime une moisson de cinq médailles dont deux en or, deux en argent et une médaille de bronze. « Il n'y a pas mal de jeunes qui font leur premier championnat d'Afrique et la plupart d'eux ont été finalistes. C'était le cas pour l'équipe de relais, qui a battu le record du

400 relais hommes. Les femmes aussi qui ont frôlé le podium parce qu'il manquait plus que quelques mètres pour que Ndeye Aram finisse troisième. On voit qu'il y a une bonne évolution des résultats », souligne-t-il. « C'est très convaincant et motivant pour les sorties à venir parce qu'il y a d'autres athlètes qui pourraient rejoindre les rangs et qui n'ont pas eu leur chance. Les athlètes sénégalais seront donc attendus aux prochains championnats du monde 2027 en Chine », ajoute-t-il.

Omar DIAW

COUPE DU MONDE 2026

Diomaye lance la mobilisation pour une bonne participation des Lions

En prélude de la Coupe du monde de football nord-américaine, le Chef de l'État a abordé la question de la préparation du Sénégal en Conseil des ministres, ce mercredi. Il a donné des instructions à la ministre de la Jeunesse et des Sports en concert avec la FSF de prendre les mesures idoines pour une parfaite participation des Lions. En Conseil des ministres ce mercredi, le Président de la République a donné les instructions pour une bonne participation du Sénégal au Mondial 2026. « Le Chef de l'État rappelle que l'équipe nationale de Football du Sénégal, Championne d'Afrique des Nations, participera à la Coupe du monde de la FIFA 2026, prévue du 11 juin au 19 juillet 2026 aux États-Unis, au Mexique et au Canada », a-t-on lu sur le communiqué du CDM de ce jour.

Par ailleurs, « le chef de l'État adresse, au nom de la Nation, un message de mobilisation, d'encouragement et de soutien aux Lions et demande au Ministre de la Jeunesse et des Sports, en liaison avec la Fédération sénégalaise de Football, de prendre toutes les dispositions complémentaires idoines afin d'assurer une bonne participation du Sénégal au Mondial 2026 », a-t-il ajouté à ses instructions.